

DOSSIER D'INSCRIPTION

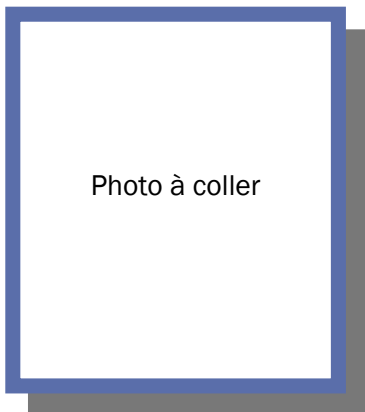
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports
Spécialité : Activités Aquatiques et de la Natation

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

Sollicite mon inscription pour la formation :

BP JEPS AAN



Date limite d'inscription : 31 Août 2024 CACHE DE LA POSTE FAISANT FOI

Dossier à renvoyer au

**CNF de la FNMNS – Grand Est
Chez Madame LAMENDOLA Violaine
14 rue de l'église
57140 WOIPPY**



Cadre réservé au CNF de la FNMNS

Date du cachet de la poste:

Dossier reçu/déposé le :

Pièces en attente :

Cachet du service et signature

DIRECTION

RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE
DU GRAND EST ANTENNE DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE
ATTESTATION DE COMPLÉTUDE DU DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION :	CNF DE LA FNMNS		
ADRESSE :	Maison Régionale des sports 13 Rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine		
NUMÉRO D'HABILITATION :	20ACLHABBP4002		
DATE DE DÉBUT DE L'HABILITATION :	07/04/2020		
POUR LE DIPLÔME :	BPJEPS		
POUR LA SPECIALITÉ :	Educateur sportif		
POUR LA MENTION :	Activités aquatiques et de la natation		
DATES DE LA SESSION :	DU :	/09/2024	AU : 24/06/2025
NOM ET PRENOM DU CANDIDAT :			
NÉ(E) LE :	À :		

Je, soussigné, atteste que le dossier comporte les pièces suivantes prévues à l'article A 212-36 :

LISTE DES PIÈCES		A COCHER
Fiche d'inscription avec photographie.		
Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.		
La ou les attestations justifiant de la satisfaction aux exigences préalables fixées par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention du diplôme, ou du certificat complémentaire visé.		
Les pièces justifiant des dispenses et équivalences de droit.		
Pour une inscription à un certificat complémentaire, la photocopie du diplôme autorisant l'inscription en formation ou une attestation d'inscription à la formation conduisant à ce diplôme.		
La ou les autres pièces prévues par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention, ou du certificat complémentaire visé. PIÈCE N°1 : (à préciser)		
La ou les autres pièces prévues par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention, ou du certificat complémentaire visé. PIÈCE N°2 : (à préciser)		
La ou les autres pièces prévues par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention, ou du certificat complémentaire visé. PIÈCE N°3 : (à préciser)		
Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFH ou par la FFSA ou désigné par la CDAPH sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.		
Date	Signature de l'organisme de formation	Qualité du signataire Coordonnateur

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Pièces administratives :

La fiche d'inscription ci jointe

La photocopie de la carte d'identité recto verso ou du passeport ou du livret de famille

Un certificat médical (ci-joint) datant de moins de trois mois

2 photos d'identité dont une collée au dossier

Attestation justifiant de la satisfaction aux Exigences Préalables (TEP) fixées par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention du diplôme, ou du certificat complémentaire

- TEP : acquis le à

Inscrit le à

Dispensé : Joindre le document justifiant la dispense

Une attestation d'assurance en responsabilité civile

Une copie de l'arrêt de recensement et du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense

Lettre de motivation et CV

- Frais d'Inscription formation 60,00€

(non remboursables en cas de désistement)

(Pas de frais d'inscription formation pour les apprentis)

Les diplômes ou attestations :

La photocopie des diplômes de secourisme (AFPS – AFCPSAM – DSA – PSC1 – **PSE1**) et le certificat annuel de formation continue secourisme.

La photocopie du diplôme du BNSSA – Attestation de révision

CADRE RÉSERVE AU C.N.F. DE LA F.N.M.N.S.

FINANCEMENT.....

Frais d'inscription @€ OUI NON

Prise en charge OUI NON

Qui?

DOCUMENTS.....

C.I./P OUI NON

C.M. OUI NON

À venir

Lettre de motivation OUI NON

C.V. OUI NON

DIPLÔMES.....

B.N.S.S.A. OUI NON

Révision OUI NON

P.S.E.1 OUI NON

Révision OUI NON

P.S.E.2 OUI NON

Révision OUI NON

OBSERVATIONS

Présentez vous

Je soussignée , *Civilité* Monsieur Madame Mademoiselle

Nom & Prénom

Nom de jeune fille

(Veuillez renseigner votre nom de jeune fille pour la femme mariée)

Date & Lieu de naissance

Adresse

C.P.

Ville

Portable (obligatoire)

E-mail (consulté)

VOTRE RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE

C.P.A.M. PERSONNELLE N°

C.P.A.M. DES PARENTS (AYANT DROIT) N°

SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE (NOM)M

MUTUELLE

VOTRE CURSUS DE FORMATION *(Merci de joindre une copie)*

SUIVI D'ÉTUDES SCOLAIRES JUSQU'EN CLASSE DE

Diplôme scolaire le plus haut obtenu – Année d'obtention

SUIVI D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Oui Non SI OUI, LESQUELLES

Diplôme Universitaire le plus haut obtenu – Année d'Obtention

SUIVI DE FORMATION PROFESSIONNELLES

Oui Non SI OUI, LESQUELLES

Titre Professionnel le plus haut obtenu – Année d'Obtention

AVEZ-VOUS DES DIPLÔMES FÉDÉRAUX ?

Oui Non SI OUI, LESQUELLES

AUTRES

VOTRE SITUATION SPORTIVE

ÊTES-VOUS LICENCIÉ DANS UN CLUB ?

Oui Non SI OUI, MERCI DE RENSEIGNER LES INFORMATIONS SUIVANTES

NOM DU CLUB

NOM DE VOTRE ENTRAINEUR

ADRESSE DU CLUB

E-MAIL DE VOTRE CLUB

VOTRE PRATIQUE DE LA NATATION

FAITES-VOUS DES COMPÉTITIONS ? Oui Non SI OUI,

À QUEL NIVEAU

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE NIVEAU DE PERFORMANCE (TEMPS) SUR :

100M NAGE LIBRE

VOTRE EXPÉRIENCE DANS L'ANIMATION

POSSÉDEZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE DANS L'ANIMATION ? Oui Non SI OUI, MERCI DE PRÉCISER

LIEU - FONCTION

VOTRE SITUATION

Salarié Oui Non SI OUI, MERCI DE PRÉCISER

NOM DE L'EMPLOYEUR

Adresse

CP. – Ville

E-mail

ÊTES-VOUS DEMANDEUR D'EMPLOI Oui Non SI OUI, MERCI DE PRÉCISER

Votre identifiant Pole Emploi

ÉTUDIANT Oui Non

FINANCEMENT DE LA FORMATION B.P.J.E.P.A.A.N.

SANS FINANCEMENT 6100€

AVEC FINANCEMENT (O.P.C.O...) 6100€

APPRENTISSAGE La totalité est prise en charge (Voir modalités sur www.form-as.fr)

QUALIFICATION – DIPLOME PRÉPARÉ

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Activités
Aquatiques et de la Natation (B.P.J.E.P.S.A.A.N.)

C.N.F. DE LA F.N.M.N.S. GRAND EST

14 rue de l'Église

57140 Woippy

06.31.72.55.46

Service Administratif

secretariat.cnffmns@gmail.com

QUE LQ UE S DA TE S IM POR TA NTE S : *

TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (T.E.P.) & TESTS DE SÉLECTION (T.S.) :

Vendredi 6 septembre 2024

POSITIONNEMENT (P.O.) :

Vendredi 6 SEPTEMBRE 2024

Formation aux compétences des acquisitions sécuritaires et d'aisance aquatique

Lundi 16 Septembre au 4 octobre 2024

PÉRIODE DE FORMATION :

Vendredi 6 September 2024 AU mardi 24 JUIN 2025

**cf. le programme de formation)*

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné _____

Souhaitant exercer les fonctions prévues aux articles L.212-1, L.212-2 et L.212-7 du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces dispositions et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation m'interdisant l'exercice de ces fonctions, en application de l'article L.212-9 du même code.

J'atteste l'exactitude des informations portées dans la présente déclaration.

Fait à _____, le _____

Signature

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

À compléter dans tous les cas de prise en charge

Toute rature, surcharge ou omission sur ce document entraînera le retour du dossier et le retard de l'inscription. L'attestation de prise en charge doit être remplie par l'employeur ou la personne le représentant.

Nom ou raison sociale de l'employeur :

Numéro SIRET :

code APE :

Adresse de facturation du soussigné :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Dossier suivi par :

Le soussigné s'engage à régler au CNF de la FNMNS Grand Est souscrite au bénéfice de :

(Nom et prénom du stagiaire) :

Pour un montant total de : euros.

(Indiquer la somme en toute lettre)

La partie ci-dessus ne concerne que les formations prises en charge par un employeur dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Pour les employeurs en contrat d'apprentissage, merci de contacter le CFA Form'AS : contact@form-as.fr – 03 88 28 00 05.

-Si ce dernier a demandé une prise en charge directe du coût de la formation à un organisme paritaire collecteur agréé (OPCO) et obtenu de sa part une confirmation écrite, dûment datée et signée, qu'il joindra alors au présent dossier, il indique ci-dessous les coordonnées de l'organisme.

Dans le cas contraire, il est inutile de compléter cette partie.

Nom de l'OPCO :

N° SIRET :

Adresse et facturation de l'OPCA :

Téléphone :

Courriel :

Dossier suivi par :

À l'égard du CNF de la FNMNS, l'employeur reconnaît être débiteur en dernier ressort du coût de l'inscription (qu'il s'engage à régler en signant la présente attestation), dans l'hypothèse où l'OPCA n'assurerait pas tout ou partie de son financement, notamment dans le cas d'une assiduité discontinue ou incomplète du stagiaire. Le paiement de la totalité des droits d'inscription, non encore acquittés six mois après l'action de formation, sera réclamé au réel débiteur.

Date, cachet et signature du l'employeur

Le cachet et la signature originaux sont exigés sous peine de nullité de la prise en charge.

Le titre de paiement doit être libellé à l'ordre du « CNF de la FNMNS »

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION

Exigé pour tout(e) candidat(e) à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis
(Cf. annexe IV bis ; arrêté du 21 juin 2016)

Je soussigné(e), docteur en médecine, certifie avoir pris connaissance des tests ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné M./Mme, candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme Présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normale ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

- Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque œil.

Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

- Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10

- Avec correction

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

- La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à....., le.....

Signature et cachet du médecin,

INFORMATIONS AU MEDECIN

A. Activités pratiquées au cours de la formation

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique

B. Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus

Programme de formation

La formation B.P.J.E.P.S. A.A.N. en alternance se déroulera sur :

PAR LA VOIE CLASSIQUE ou APPRENTISSAGE

Allant du vendredi 6 septembre 2024 au mercredi 24 juin 2025

	DATES
Le Positionnement (PO) avec tests complémentaire de nage	Vendredi 6 Septembre 2024
DÉROULEMENT DE LA FORMATION B.P. J.E.P.S. A.A.N.	
1 ^{ère} partie de la formation	
Formation aux compétences des acquisitions sécuritaires et d'aisance aquatique	Mercredi 9 Octobre 2024 Et jeudi 10 Octobre 2024
2 ^{ème} partie de la formation	
Passage de l'Unité Capitalisable U.C.3 – Initiale	Du 4 au 19 mai 2025
Passage des Unités Capitalisables U.C.1,2	Mercredi 26 mars 2025
Passage des Unités Capitalisables U.C.4	Mardi 21 mai 2025

La formation B.P.J.E.P.S.A.A.N. en alternance totalise, et seront réparties comme suit :

	NOMBRE D'HEURES
En centre de formation	665h
En structure d'alternance (formation par la voie classique)	511h
En structure d'alternance (formation par la voie de l'apprentissage)	À définir

LES RUBANS PEDAGOGIQUE

Par voie classique

BJEPS 24-25																																
Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin														
Dim	1	Mar	1	UC3	Ven	1	FERIE	Dim	1	Mer	1	Férier	Sam	1	Mar	1	UC3	Jeu	1	FERIE	Dim	1										
Lun	2	Mer	2	UC1-2, UC4	Sam	2		Lun	2	Forma entreprise	Jeu	2	Forma entreprise	Dim	2	Mer	2	UC4 Aide Ratt UC1-2	Ven	2	Forma entreprise	Lun	2	Forma entreprise								
Mar	3	Jeu	3	UC3	Dim	3		Mar	3	UC3	Ven	3	Forma entreprise	Lun	3	Forma entreprise	Lun	3	Forma entreprise	Jeu	3	UC3	Sam	3	Mar	3	UC4					
Mer	4	Ven	4	UC4	Lun	4	Forma entreprise	Mer	4	UC4, UC1-2	Sam	4		Mar	4	UC4	Mar	4	UC3	Ven	4	CERTIFICA UC 3	Dim	4	Mer	4	UC4+Aide Ratt					
Jeu	5	Sam	5		Mar	5	UC3	Jeu	5	UC3	Dim	5		Mer	5	UC4	Mer	5	UC4, UC1-2 Debrief	Sam	5		Lun	5	Forma entreprise	Jeu	5	UC4				
Ven	6	TP-Position 10H3	Dim	6	Mer	6	UC4 UC1-2	Ven	6	Forma entreprise	Lun	6	Forma entreprise	Jeu	6	UC4	Jeu	6	UC3	Dim	6		Mar	6	UC3 Aide ratta	Ven	6	RATT UC3				
Sam	7	Lun	7	Forma entreprise	Jeu	7	UC3	Sam	7		Mar	7	UC3	Ven	7	Forma entreprise	Ven	7	Forma entreprise	Lun	7	Forma entreprise	Mer	7	UC4	Sam	7					
Dim	8	Mar	8	Form apprentis UC4	Ven	8	Forma entreprise	Dim	8		Mer	8	UC4 UC1-2 Finalisation	Sam	8		Sam	8		Mar	8	Forma entreprise	Jeu	8	FERIE	Dim	8					
Lun	9	Mer	9	Certifica EPWSP	Sam	9		Lun	9	Forma entreprise	Jeu	9	UC3	Dim	9		Dim	9		Mer	9	Forma entreprise	Ven	9	Forma entreprise	Lun	9	Forma entreprise				
Mar	10	Jeu	10	Certifica EPWSP	Dim	10		Mar	10	UC3	Ven	10	Forma entreprise	Lun	10	Forma entreprise	Lun	10	Forma entreprise	Jeu	10	Forma entreprise	Sam	10		Mar	10	UC4				
Mer	11	Ven	11	Forma entreprise	Lun	11	FERIE	Mer	11	UC4	Sam	11		Mar	11	Forma entreprise	Mar	11	UC3	Ven	11	Forma entreprise	Dim	11		Mer	11	UC4				
Jeu	12	Sam	12		Mar	12	UC3	Jeu	12	UC3	Dim	12		Mer	12	Forma entreprise	Mer	12	Projet péda UC1-2+UC4	Sam	12		Lun	12	Forma entreprise	Jeu	12	UC4				
Ven	13	Dim	13		Mer	13	UC4	Ven	13	Forma entreprise	Lun	13	Forma entreprise	Jeu	13	Forma entreprise	Jeu	13	UC3	Dim	13		Mar	13	UC3 Aide ratta	Ven	13	Forma entreprise				
Sam	14	Lun	14	UC4	Jeu	14	UC3	Sam	14		Mar	14	Exam blanc UC3	Ven	14	Forma entreprise	Ven	14	Forma entreprise	Lun	14	Forma entreprise	Mer	14	UC4	Sam	14					
Dim	15	Mar	15	UC4	Ven	15	Forma entreprise	Dim	15		Mer	15	UC4	Sam	15		Sam	15		Mar	15	Forma entreprise	Jeu	15	UC3 Aide ratta	Dim	15					
Lun	16	UC4	Mer	16	UC4	Sam	16		Lun	16	Forma entreprise	Jeu	16	Exam blanc UC3	Dim	16		Dim	16		Mer	16	Forma entreprise	Ven	16	Forma entreprise	Lun	16	Forma entreprise			
Mar	17	UC4	Jeu	17	UC4	Dim	17		Mar	17	UC3	Ven	17	Forma entreprise	Lun	17	Forma entreprise	Lun	17	Forma entreprise	Jeu	17	Forma entreprise	Sam	17		Mar	17	UC4			
Mer	18	UC3 UC1-2	Ven	18	UC4	Lun	18	Forma entreprise	Mer	18	UC4 UC1-2 Blanc	Sam	18		Mar	18	Forma entreprise	Mar	18	UC3	Ven	18	FERIE	Dim	18		Mer	18	UC4+ RATT UC4			
Jeu	19	UC3	Sam	19		Mar	19	UC3	Jeu	19	UC3	Dim	19		Mer	19	Forma entreprise	Mer	19	UC4	Sam	19		Lun	19	Forma entreprise	Jeu	19	UC4			
Ven	20	UC4	Dim	20	Mer	20	UC1-2, UC4	Ven	20	Forma entreprise	Lun	20	Forma entreprise	Jeu	20	Forma entreprise	Jeu	20	UC3	Dim	20	Pâques	Mar	20	UC3 Aide ratta	Ven	20	Forma entreprise				
Sam	21	Lun	21	Forma entreprise	Jeu	21	UC3	Sam	21		Mar	21	UC4	Ven	21	Forma entreprise	Ven	21	Forma entreprise	Lun	21	FERIE	Mer	21	UC4+Certif UC4	Sam	21					
Dim	22	Mar	22	Forma entreprise	Ven	22	Forma entreprise	Dim	22		Mer	22	UC4	Sam	22		Sam	22		Mar	22	UC3	Jeu	22	UC3 Aide ratta	Dim	22					
Lun	23	UC3	Mer	23	Forma entreprise	Sam	23		Lun	23	Forma entreprise	Jeu	23	UC4	Dim	23		Dim	23		Mer	23	53	Mer	23	UC4	Ven	23	RATT UC3	Lun	23	Forma entreprise
Mar	24	UC3	Jeu	24	Forma entreprise	Dim	24		Mar	24	Forma entreprise	Ven	24	Forma entreprise	Lun	24	Forma entreprise	Lun	24	Forma entreprise	Jeu	24	UC3	Sam	24		Mar	24	Bilan			
Mer	25	UC4	Ven	25	Forma entreprise	Lun	25	Forma entreprise	Mer	25	Noel	Sam	25		Mar	25	UC4	Mar	25	UC3	Ven	25	CERTIFICA UC3	Dim	25		Mer	25	Forma entreprise			
Jeu	26	UC3	Sam	26		Mar	26	UC3	Jeu	26	Noel	Dim	26		Mer	26	Blanc UC1-2	Mer	26	CERTIFICA UC1-2	Sam	26		Lun	26	Forma entreprise	Jeu	26	Forma entreprise			
Ven	27	UC4	Sam	27		Mer	27	UC4	Ven	27	Forma entreprise	Lun	27	Forma entreprise	Jeu	27	UC4	Jeu	27	UC3	Dim	27		Ma	27	Forma entreprise	Ven	27	Forma entreprise			
Sam	28	Lun	28	Forma entreprise	Jeu	28	UC3	Sam	28		Mar	28	UC4	Ven	28	Forma entreprise	Ven	28	Forma entreprise	Lun	28	Forma entreprise	Mer	28	Entreprise Pont	Sam	28					
Dim	29	Mar	29	Forma entreprise	Ven	29	Forma entreprise	Dim	29		Mer	29	UC4 UC1-2				Sam	29		Mar	29	UC3 Aide ratta	Jeu	29	FERIE	Dim	29					
Lun	30	UC3	Mer	30	Forma entreprise	Sam	30		Lun	30	Forma entreprise	Jeu	30	UC4			Dim	30		Mer	30	Rattrap UC1-2	Ven	30	Entreprise Pont	Lun	30					
		Jeu	31	Forma entreprise			Mar	31	Forma entreprise	Ven	31	Forma entreprise					Lun	31	Forma entreprise				Sam	31								

18

11

18

12

3,5

18

11,5

Par voie d'apprentissage :

BPIEPS 24-25

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
Dim 1		Mar 1	UC3	Ven 1	FERIE	Dim 1		Mer 1	Féried	Sam 1		Sam 1		Mar 1	UC3	Jeu 1	FERIE	Dim 1	
Lun 2		Mer 2	UC1-2. UC4	Sam 2		Lun 2		Jeu 2		Dim 2		Dim 2		Mer 2	UC4 Aide Ratt UC1-2	Ven 2		Lun 2	
Mar 3		Jeu 3	UC3	Dim 3		Mar 3	UC3	Ven 3		Lun 3		Lun 3		Jeu 3	UC3	Sam 3		Mar 3	UC4
Mer 4		Ven 4	UC4	Lun 4		Mer 4	UC4. UC1-2	Sam 4		Mar 4	UC4	Mar 4	UC3	Ven 4	CERTIFICA UC 3	Dim 4		Mer 4	UC4+Aide Ratt
Jeu 5		Sam 5		Mar 5	UC3	Jeu 5	UC3	Dim 5		Mer 5	UC4.	Mer 5	UC4. UC1-2 Debrief	Sam 5		Lun 5		Jeu 5	UC4
Ven 6	TP-Position 10H3	Dim 6		Mer 6	UC4 UC1-2	Ven 6		Lun 6		Jeu 6	UC4	Jeu 6	UC3	Dim 6		Mar 6	UC3 Aide rattr	Ven 6	RATT UC3
Sam 7		Lun 7		Jeu 7	UC3	Sam 7		Mar 7	UC3	Ven 7		Ven 7		Lun 7		Mer 7	UC4	Sam 7	
Dim 8		Mar 8	Form apprentis UC4	Ven 8		Dim 8		Mer 8	UC4 UC1-2 Finalisation	Sam 8		Sam 8		Mar 8		Jeu 8	FERIE	Dim 8	
Lun 9		Mer 9	Certifica EPMS	Sam 9		Lun 9		Jeu 9	UC3	Dim 9		Dim 9		Mer 9		Ven 9		Lun 9	
Mar 10		Jeu 10	Certifica EPMS	Dim 10		Mar 10	UC3	Ven 10		Lun 10		Lun 10		Jeu 10		Sam 10		Mar 10	UC4
Mer 11		Ven 11		Lun 11	FERIE	Mer 11	UC4	Sam 11		Mar 11		Mar 11	UC3	Ven 11		Dim 11		Mer 11	UC4
Jeu 12		Sam 12		Mar 12	UC3	Jeu 12	UC3	Dim 12		Mer 12		Mer 12	Projet péda UC1-2+UC4	Sam 12		Lun 12		Jeu 12	UC4
Ven 13		Dim 13		Mer 13	UC4.	Ven 13		Lun 13		Jeu 13		Jeu 13	UC3	Dim 13		Mar 13	UC3 Aide rattr	Ven 13	
Sam 14		Lun 14	UC4	Jeu 14	UC3	Sam 14		Mar 14	Exam blanc UC3	Ven 14		Ven 14		Lun 14		Mer 14	UC4	Sam 14	
Dim 15		Mar 15	UC4	Ven 15		Dim 15		Mer 15	UC4	Sam 15		Sam 15		Mar 15		Jeu 15	UC3 Aide rattr	Dim 15	
Lun 16	UC4	Mer 16	UC4	Sam 16		Lun 16		Jeu 16	Exam blanc UC3	Dim 16		Dim 16		Mer 16		Ven 16		Lun 16	
Mar 17	UC4	Jeu 17	UC4	Dim 17		Mar 17	UC3	Ven 17		Lun 17		Lun 17		Jeu 17		Sam 17		Mar 17	UC4
Mer 18	UC3 UC1-2	Ven 18	UC4	Lun 18		Mer 18	UC4 UC1-2 Blanc	Sam 18		Mar 18		Mar 18	UC3	Ven 18	FERIE	Dim 18		Mer 18	UC4+ RATT UC4
Jeu 19	UC3	Sam 19		Mar 19	UC3	Jeu 19	UC3	Dim 19		Mer 19		Mer 19	UC4	Sam 19		Lun 19		Jeu 19	UC4
Ven 20	UC4	Dim 20		Mer 20	UC1-2. UC4	Ven 20		Lun 20		Jeu 20		Jeu 20	UC3	Dim 20	Pâques	Mar 20	UC3 Aide rattr	Ven 20	
Sam 21		Lun 21		Jeu 21	UC3	Sam 21		Mar 21	UC4	Ven 21		Ven 21		Lun 21	FERIE	Mer 21	UC4+Certif UC4	Sam 21	
Dim 22		Mar 22		Ven 22		Dim 22		Mer 22	UC4	Sam 22		Sam 22		Mar 22	UC3	Jeu 22	UC3 Aide rattr	Dim 22	
Lun 23	UC3	Mer 23		Sam 23		Lun 23		Jeu 23	UC4	Dim 23		Dim 23		Mer 23	UC4	Ven 23	RATT UC3	Lun 23	
Mar 24	UC3	Jeu 24		Dim 24		Mar 24		Ven 24		Lun 24		Lun 24		Jeu 24	UC3	Sam 24		Mar 24	Bilan
Mer 25	UC4	Ven 25		Lun 25		Mer 25	Noel	Sam 25		Mar 25	UC4	Mar 25	UC3	Ven 25	CERTIFICA UC3	Dim 25		Mer 25	
Jeu 26	UC3	Sam 26		Mar 26	UC3	Jeu 26	Noel	Dim 26		Mer 26	Blanc UC1-2	Mer 26	CERTIFICA UC1-2	Sam 26		Lun 26		Jeu 26	
Ven 27	UC4	Sam 27		Mer 27	UC4	Ven 27		Lun 27		Jeu 27	UC4	Jeu 27	UC3	Dim 27		Ma 27		Ven 27	
Sam 28		Lun 28		Jeu 28	UC3	Sam 28		Mar 28	UC4	Ven 28		Ven 28		Lun 28		Mer 28		Sam 28	
Dim 29		Mar 29		Ven 29		Dim 29		Mer 29	UC4 UC1-2			Sam 29		Mar 29	UC3 Aide rattr	Jeu 29	FERIE	Dim 29	
Lun 30	UC3	Mer 30		Sam 30		Lun 30		Jeu 30	UC4			Dim 30		Mer 30	Rattrap UC1-2	Ven 30		Lun 30	
		Jeu 31				Mar 31		Ven 31				Lun 31				Sam 31			

LA FORMATION B.P.J.E.P.S. ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

Le Public visé

Toute personne motivée pour conduire à terme son projet de devenir Maître-Nageur Sauveteur et ayant satisfait aux exigences préalables d'entrée en formation (400 mètres nage libre en – de 7'40')

Objectifs	Prérequis
<ul style="list-style-type: none">• être capable de maîtriser les connaissances <i>pédagogiques, spécifiques</i>) nécessaires à l'encadrement de tous publics dans le champ des activités aquatiques et de la natation,• être capable de maîtriser les méthodes de travail, les savoir-faire dans l'encadrement des activités aquatiques et de la natation,• Être capable d'organiser la sécurité sur les différents lieux de baignade et être capable des'adapter à l'emploi et à l'environnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none">• avoir 18 ans.• avoir le PSE 1 révisé• avoir le BNSSA en cours de validité

PROGRAMME EN TROIS MODULES

MODULE 1 : LA CONNAISSANCE, LA SÉCURITÉ DES PUBLICS, LES CONSÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

- . Identifier les caractéristiques propres aux différents publics, afin de construire des séances adaptées, de prendre en compte la sécurité des pratiquants et de la pratique.
- . Faire un diagnostic des besoins de son lieu de stage pour proposer une action d'animation dans le cadre de son projet.
- . Passage des Exigence Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP).

MODULE 2 : LA CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL ET L'ENSEIGNEMENT DES AAN

- . Assimiler la logique interne relative aux supports techniques étudiés, afin d'être capable de concevoir, d'élaborer puis de conduire des actions éducatives et d'animation.
- . Mettre en œuvre un projet d'animation et le réaliser dans une structure professionnelle.

MODULE 3 : L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SUR LES DIFFÉRENTS LIEUX DE BAINNADE, L'ADAPTATION DU TRAVAIL À L'ENVIRONNEMENT

- . Maîtriser les éléments nécessaires dans la gestion de son environnement professionnel et d'intervenir avec pertinence.
- . Évaluer son projet d'animation en direction des différents publics ciblés

FIN DE FORMATION

Différents documents seront remis aux stagiaires

- . Évaluation et attestation de fin de formation.
- . Diplôme délivré par la DRAJES Grans-Est.

Contact

Violaine LAMENDOLA
06.31.72.55.46
Secretariat.cnffnmns@gmail.com

Questionnaires d'entrée en formation

BPJEPS AAN

Date :

Nom :

Prénom :

1. Qu'est-ce qui vous motive pour suivre cette formation ?

.....
.....
.....

2. Que peut vous apporter ce diplôme ?

.....
.....
.....

3. Comment voyez-vous votre avenir dans ce métier

.....
.....
.....

4. Etes-vous déjà titulaire d'un diplôme ou d'une certification en lien avec cette formation ?

.....
.....
.....

5. Connaissez-vous un établissement en mesure de vous accueillir sur un stage pratique ?

.....
.....
.....

A remplir par tous les candidats

Je soussigné(e)

↳ Atteste l'exactitude des renseignements donnés OUI NON

↳ Confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur OUI NON

↳ Avoir rempli le questionnaire d'entrée en formation OUI NON

↳ Avoir pris connaissance du règlement général de la protection des données (RGPD) et accepte la collecte et l'utilisation des données renseignées dans ce dossier

OUI NON

↳ Avoir pris connaissance des conditions générales de ventes (CGV)

OUI NON

↳ Avoir pris connaissance des conditions d'assurances OUI NON

↳ Cède mon droit à l'image pour reproduire ou diffuser auprès du public les photos, films ou tout autre support permettant la promotion des activités du CNF de la FNMNS

OUI NON

↳ M'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé OUI NON

**ATTESTATION DE REUSSITE AU TEST D'EXIGENCE PREALABLE
DU BPJEPS OPTION ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION**

Conformément à l'article 3 et à l'annexe V de l'Arrêté du 29

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable

Attestation de réussite au 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes 40 secondes en vue de l'entrée en formation au brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif" mention "Activités aquatiques et de la natation"

Je soussigné(e), Nom : _____, Prénom : _____,

Titulaire du diplôme _____, Diplôme n° _____

Carte professionnelle n° _____ délivrée par le service : _____

Certifie que M./Mme (NOM Prénom) : _____,

né(e) le ____ / ____ / _____, à _____ domicilié(e): _____,

CP et Ville : _____,

a effectué sans aide et sans matériel:

Intitulé du test : distance de 400 mètres nage libre dans un temps de __minutes____secondes

Le temps maximum pour rendre cette attestation recevable est de : 7 minutes et 40 secondes

Date de la réalisation : ____ / ____ / _____

Lieu de la réalisation : _____

Signature du certificateur :

(NOM Prénom et signature)

Signature du titulaire :

(NOM Prénom et signature)

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.

Liste des personnes habilitées à faire passer le test :

- Les personnes ayant le titre de maître-nageur-sauveteur (MNS) de par la détention de l'un des diplômes suivants :
 - diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur
 - BEES option activités de la natation
 - BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation
 - BPJEPS spécialité activités aquatiques avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DES JEPS spécialité performance sportive avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - DEUST animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - licence professionnelle animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportive avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
 - licence générale entraînement sportif avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique

Assurance lors du stage

Responsabilité civile

Garantie les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir à raison de dommages corporels, matériels et immatériels.

Protection juridique de base

Le sinistre garanti est le litige ou le différend dont le fait générateur se situe pendant la période où l'assuré à la qualité de membre.

Garanties Individuelle Accident

- capital décès : 17 000 €
- capital invalidité : 33 000 € réductible en fonction du taux d'IPP
- remboursement du forfait hospitalier, sans limitation, ni montant, ni durée
- Frais de prothèse dentaire : 50 €
- Bris de lunette ou frais de lentille : 70 €
- Frais de soins : en complément de la Sécurité Sociale à concurrence de 100% du tarif de responsabilité.
 - Frais de transport pour se rendre aux soins prescrits : A concurrence des frais réels

Garanties Assurances

Les garanties d'assistance sont assurées aux victimes dès lors que l'accident ou la maladie grave est survenu plus de 50 km de leur domicile (à moins de 50 km du domicile, les frais de premier transport sont pris en charge.

- Prise en charge du déplacement aller-retour d'un proche lorsque l'assuré est hospitalisé plus de 10 jours.
- Prise en charge du retour prématuré de l'assuré en déplacement à l'étranger en cas de décès de son conjoint ou d'un ascendant au premier degré.

Couverture Responsabilité Civile de l'Adhérent

L'adhérent est garanti contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à raison des dommages corporels, matériels immatériels causés aux tiers et survenus pendant les activités garanties

La couverture d'assurance obligatoire qu'à souscrite le centre de formation vous permet principalement de vous prémunir contre un risque engageant un tiers. C'est pourquoi, nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne, ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Il s'agit en particulier d'une couverture individuelle accident, ou d'une garantie complémentaire en perte de salaire ou de revenus n'ayant pas pour objet de se substituer aux obligations des employeurs et aux organismes de prévoyance, elle n'intervient qu'en complément de ceux-ci. En prenant en charge la surprime, vous pouvez procéder à une extension de vos garanties

Si vous souhaitez développer une telle extension de garantie, qui serait à votre charge, vous devez nous contacter

Conditions générales de vente (CGV)

OBJET

Les Conditions Générales de Vente (CGV) décrites ci-après détaillent les droits et obligations du Centre National de Formation de la FNMNS et de son client dans la cadre de la vente de formation.

Toute inscription à la formation auprès du Centre National de Formation de la FNMNS implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

DEVIS

Pour chaque formation, le CNF de la FNMNS s'engage à fournir un devis au client, à sa demande. Ce dernier est tenu de retourner au CNF de la FNMNS un exemplaire, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des différentes formations sont indiqués en euros. Le CNF de la FNMNS n'étant pas assujetti à la TVA le prix indiqué est donc celui qui devra être versé. Le règlement de la facture se fera au moment de l'inscription. En cas de retard de paiement de la formation, aucun document validant le stage ne sera remis au participant. Il pourra être effectué par virement bancaire, chèque ou espèces. Le paiement donnera lieu à l'établissement d'une facture.

PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le CNF de la FNMNS ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DEDIT

Toute annulation d'inscription doit être effectuée par écrit.

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution du stage dans un délai de 5 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, l'entreprise bénéficiaire ou la personne physique s'engage au versement de la somme de 50 € à titre de dédommagement. Cette somme de 50 € n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire ou de la personne physique et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

La responsabilité du CNF de la FNMNS ne pourra être mise en cause si la non-exécution de la formation découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

LITIGES

Tous litiges relatifs à l'interprétation et/ou à l'exécution des CGV seront soumis à arbitrage, chacune des parties choisissant son arbitre. Dans le cas où ceux-ci ne se mettraient pas d'accord, il serait fait appel à un tiers arbitre nommé par le Président du Tribunal de Grande Instance. La sentence de ce tiers arbitre sera sans appel.

Règlement général de la protection des données
(RGPD)

Le règlement européen a renforcé en 2018, les droits des personnes et les implications du responsable de traitement des données personnelles via le RGPD.

Votre inscription à l'une de nos formations est un traitement de données personnelles géré par le secrétariat du CNF de la FNMNS, situé à la Maison des sports – 13 rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

La finalité du traitement des données, sert :

- ↪ A l'inscription du participant à l'une de nos formations,
- ↪ Au positionnement du participant (questionnaire d'entrée, ...)
- ↪ A la fusion des données administratives vers les objectifs pédagogiques du stagiaire afin de permettre un suivi de formation,
- ↪ A la création et l'envoi de l'attestation, du certificat ou diplôme en fin de formation ou d'examen du participant,
- ↪ Le suivi de votre cursus de formation continue.

Les données sont recueillies auprès de tous les stagiaires du CNF de la FNMNS car celles-ci sont indispensables à la création des documents liés à la formation. En cas de non-fourniture de ces données, le stagiaire ne pourra pas être inscrit à la formation.

Le type de données collectées, sont celles de son identité personnelle, adresse postale et professionnelle si prise en charge par celle-ci, coordonnées téléphoniques, adresse mail, diplômes.

Les données sont à destination du secrétariat du CNF de la FNMNS afin de les enregistrer sur une plateforme destinée à la gestion de la formation, à la création d'attestation, de certificat ou de diplôme suivant le type de formation, le suivi de son cursus de formation continue, celui-ci étant en règle face aux obligations du RGPD.

La durée de conservation des données est de 30 ans conformément aux obligations.

Vous pouvez demander et accéder à vos données personnelles, vous opposer au traitement de celles-ci, les faire rectifier ou les faire effacer.

Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au délégué à la protection des données du CNF de la FNMNS (secrétariat).